



# **PROGRAMME D' ACTIONS 2019-2022 VERS LES MOA ET LES ENTREPRISES.**



# PROGRAMME BTP 2019-2022

## Enjeux

Agir sur les **maîtres d'ouvrage** (MOA) pour qu'ils intègrent dans les cahiers des charges des marchés de travaux de leurs projets la **mutualisation des moyens de prévention**.

Accompagner les **entreprises** sur ces projets en promouvant la mutualisation des moyens et l'**organisation en amont**.

## Nouveauté

**Lien entre les projets des MOA et les entreprises qui interviennent sur ces projets**



# LES STRATÉGIES PARTICULIÈRES



## 5 types de MOA

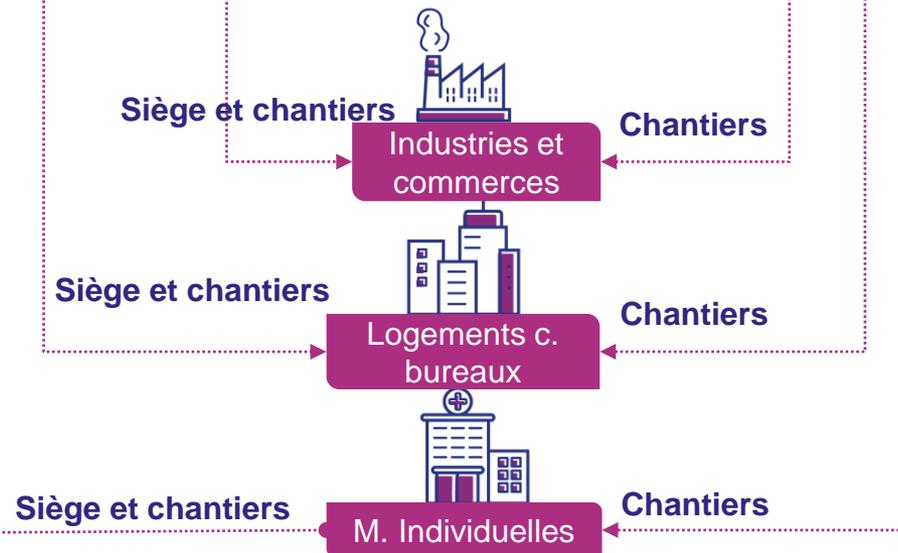
- Bailleurs sociaux
- Promoteurs
- CMI
- Etablissements publics
- MOA exploitants



## 12 métiers d'entreprises

- Gros-oeuvre
- Charpentes
- Couverture
- Menuiserie
- Peinture
- Electricité
- Chauffage
- ...

## 5 Thèmes opérationnels Prioritaires (TOP)



## 5 Thèmes opérationnels Prioritaires (TOP)





# TOP : THÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES PRIORITAIRES

**Thématiques**  
**Opérationnelles Prioritaires**  
MOA  
Maisons individuelles

- 01 Introduction
- 02 TOP Prévention des chutes
- 03 TOP Manutention
- 04 TOP Hygiène et condition de travail  
TOP Coordination SPS
- 05 TOP Maintenance

**Thématiques**  
**Opérationnelles Prioritaires**  
MOA Exploitants  
[Bâtiments Industriels, surfaces commerciales...]

- 01 Introduction
- 02 TOP Prévention des chutes
- 03 TOP Manutention
- 04 TOP Hygiène et condition de travail
- 05 TOP Coordination SPS  
TOP Maintenance

**Thématiques**  
**Opérationnelles Prioritaires**  
MOA  
Logements collectifs et bureaux

- 01 Introduction
- 02 TOP Prévention des chutes
- 03 TOP Manutention
- 04 TOP Hygiène et condition de travail
- 05 TOP Coordination SPS  
TOP Maintenance





# TOP : THÉMATIQUES OPÉRATIONNELS PRIORITAIRES

- Coordination SPS
- Prévention chutes de hauteur par la mise en commun de moyens de protections collectives
- Gestion des manutentions et des approvisionnements
- Hygiène et conditions de travail
- Interventions ultérieures en protections collectives



# TOP LOGEMENTS COLLECTIFS ET BUREAUX

## PRÉVENTION DES CHUTES PAR LA MISE EN COMMUN DE MOYENS DE PROTECTIONS COLLECTIVES

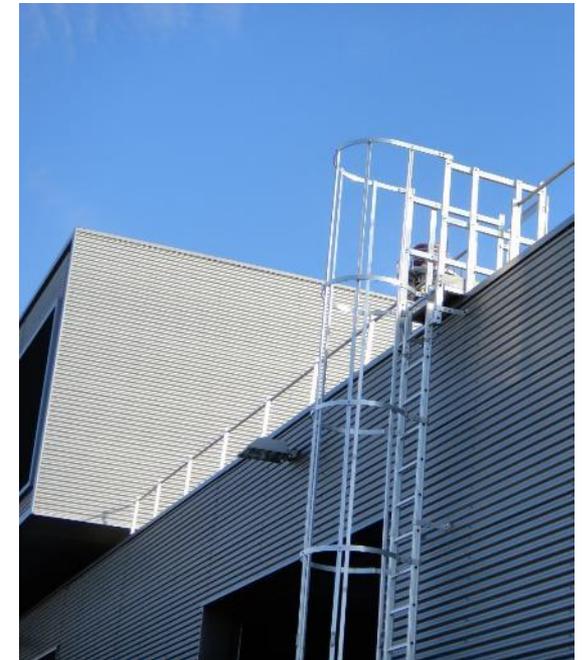
### 1 - Remblaiement périphérique



### 2 - Echafaudage commun à Montage et Démontage en Sécurité (MDS)



### 3 - Protections collectives définitives ou provisoires





# TOP LOGEMENTS COLLECTIFS ET BUREAUX

## GESTION DES MANUTENTIONS ET DES APPROVISIONNEMENTS

Aire de livraison et stockage  
DHOL



Moyens commun de  
manutention



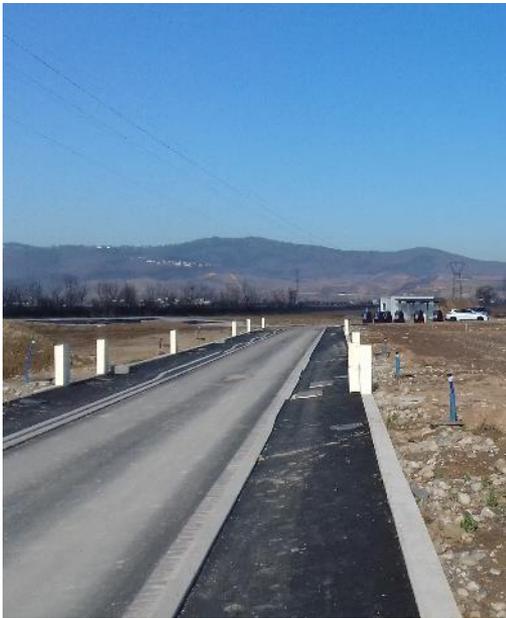
Gestion des déchets  
chantier propre





# TOP LOGEMENTS COLLECTIFS ET BUREAUX HYGIÈNE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

VRD avant le démarrage des travaux



Base vie (Vestiaire –  
Réfectoire – Sanitaire)  
mutualisée et raccordée



Alimentation électrique et  
éclairage provisoire de  
chantier





# TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible



Modalités de coopération avec son CSPS



Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP





# TOP COORDINATION SPS

**Choix du SPS le plus tôt possible**



Modalités de coopération avec son CSPS

Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP



# NOMMER LE COORDONNATEUR LE PLUS TÔT POSSIBLE



L'essence d'un projet se définit en **phase conception**.

Associer le coordonnateur en amont permettra d'intégrer la **composante santé/sécurité dans les choix organisationnels et techniques sans surcoût**. Sa compétence et son expérience vous garantissent le déroulement d'une opération sereine et efficace.

**Désigner un coordonnateur SPS, compétent, doté de l'autorité et des moyens nécessaires à sa mission dès l'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS) (décret 24 janvier 2003)**



# NOMMER LE COORDONNATEUR LE PLUS TÔT POSSIBLE



Il appartient au MOA de donner au coordonnateur :

- **les moyens** pour effectuer sa mission (cf. [Norme NF P 99-600](#) et [guide de calcul](#) pour définir la durée d'intervention)
- **l'autorité** d'arrêter des travaux dans les zones à risques jusqu'à suppression du risque



# TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible

**Modalités de coopération avec son CSPA**

Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP





# MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE MOE ET CSPS :



Préciser les modalités pratiques de coopération entre MOE et CSPS ainsi que les modalités d'échanges avec le MOA.

- Inviter le CSPS à participer :
  1. Réunion de concertation entre CSPS, MOA, MOE et l'OPC pour intégrer les aspects sécurité dans les marchés de travaux
  2. Rencontres régulières avec le MOA
  3. Rencontre bilan
- Préciser les conditions conduisant à faire **cesser l'exécution des travaux**, lorsque des situations à risque exposent les salariés, notamment en cas de **danger grave et imminent**.



# 1 - RÉUNION DE CONCERTATION ENTRE CSPS, MOA, MOE ET L'OPC POUR INTÉGRER LES ASPECTS SÉCURITÉ DANS LES MARCHÉS DE TRAVAUX



**Organiser une première réunion** entre les différents acteurs, à la fois pour les identifier et pour définir les circuits d'échanges des informations entre eux.

Les prestations suivantes sont à intégrer dans les marchés des travaux :

## **Base vie et installation de chantier :**

- Continuité des installations d'hygiène

## **Organisation du chantier**

- Diagnostic préalable pour identifier les risques et prévoir dans les marchés les moyens de les prévenir.
- Mutualiser des moyens de livraison des matériaux et des manutentions
- Protections collectives contre les chutes

## **Interventions ultérieures sur l'ouvrage**

Le CSPS peut également vous apporter un regard de préventeur lors de l'analyse des offres.



## 2 - RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LE MOA



- Organiser, avant les travaux, une **réunion de validation** des options retenues en phase conception.
- Organiser des **réunions spécifiques entre le MOA et le CSPS** pour gérer les difficultés particulières et anticiper les futures situations à risques.
- Le CSPS assiste à des réunions plénières de chantier où sont traités les plannings des travaux et sont accueillis des nouveaux intervenants. **Une plage d'intervention lui est ménagée.**



## 3 - RENCONTRE BILAN



- **Mesurer l'efficacité et la pertinence des solutions apportées** par le CSPS
- Appréhender les **difficultés rencontrées** et lever les blocages résiduels
- Avoir un aperçu des **heures prévues et effectuées**
- Faire le point sur le **suivi et la mise à jour des documents contractuels** nécessaires à l'usage de votre ouvrage (PGC, DIUO...)



# TOP COORDINATION SPS

Choix du SPS le plus tôt possible

Modalités de coopération avec son CSPS

**Intégration des mesures du PGC et du DIUO dans le CCTP**





# 5 TOP THÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES PRIORITAIRES DÉCLINÉES PAR TOUS LES PRÉVENTEURS AU NIVEAU NATIONAL

- Coordination SPS
- Prévention chutes de hauteur par la mise en commun de moyens de protections collectives
- Gestion des manutentions et des approvisionnements
- Hygiène et conditions de travail
- Interventions ultérieures en protections collectives



# TEMPS D'ÉCHANGES

